Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260407-2026_04_32BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 07 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 07 avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, HUET Aurélien, JAN Émile, KRYSTKIEWICZ Catherine, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, THOUZEAU Nicolas, VIARD Emmanuelle, YART Stéphanie

Ont donné procuration : /

Étaient absents : Danielle SENNINGER

Secrétaire de séance : Elisabeth FLÉHO

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 26
Procurations	: 0
Votants	: 26

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31/03/2026
Date d'affichage : 31/03/2026

DELIBERATION 2026 – 04 – 32BIS
CRÉATION DE LA COMMISSION RESTAURATION SCOLAIRE

(Annule et remplace la délibération n° 2026-04-32 pour erreur matérielle)

Commentaire : *À la suite d'une erreur matérielle dans la rédaction de la délibération n° 2026-04-32, il convient de la remplacer par la présente délibération. En effet, le nom de la personne désignée pour siéger au sein de la commission restauration scolaire n'a pas été correctement retranscrit lors de la rédaction. Il convient de lire Madame Marion COUSIN en lieu et place de Madame Maud FENIET.*

Rapport de Franck PICHOT, Maire,

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler la commission de restauration scolaire. Cette commission sera composée :

- du cuisinier de l'entreprise prestataire SODEXO, chargé de l'élaboration et de la préparation des repas pour le collège et les écoles,
- d'un élu de la commune,

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260407-2026_04_32BIS-DE

- d'un agent chargé de la restauration,
- de représentants de parents d'élèves.

Madame Marion COUSIN, actuellement parent d'élève élue au sein de cette commission, souhaite continuer à y siéger en qualité de membre titulaire. Il conviendra de désigner un autre parent volontaire pour compléter la représentation.
Monsieur Mathieu PAUMIER propose sa candidature en qualité de suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de créer la commission de restauration scolaire ;

DÉSIGNE Madame Marion COUSIN en qualité de membre titulaire ;

DÉSIGNE Monsieur Mathieu PAUMIER en qualité de membre suppléant.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Elisabeth FLÉHO